Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20260529-2026_073-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 27/05/2026

Date de la convocation
22/05/2026

Date d'affichage
22/05/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 16 Votants : 19

L'an 2026, le 27 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, Mme GODEFROY Nathalie, M. PEREZ Julien, M. EON Jonathan, M. BARBEAU Grégoire, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie, Mme SABATIER Nathalie, Mme KHEZZANE Christine, M. CHARLIER Clothaire, Mme CHARLES Aurélie, M. BLANCHET Jacques, Mme HASCOET Marie, M. SORRE Bertrand, Mme Hutsebaut Sylvie, Mme POULAIN Justine, M. BROSSAIS.

Excusés avec procuration : M. KERGOAT Joel donne pouvoir à M. PEREZ Julien, M. QUIDELLEUR Noa donne pouvoir à Mme GODEFROY Nathalie, Mme CHRISTY Yoanna pouvoir donné à Mme HUTSEBAUT Sylvie

Secrétaire de séance : Clothaire CHARLIER

Réf	2026-073

Objet de la délibération : FINANCES : AFFECTATION DU RESULTAT BUDGETAIRE - BUDGET COMMUNE

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation du Comité l'affectation du résultat de L'exercice budgétaire 2025, conformément aux présentations du CFU.

Par délibération du 27 mai, le conseil municipal a validé le compte financier unique de l'exercice 2025.

Sachant que le déficit d'investissement représente - 294 188.47€ €, il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement reporté (002) : 0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit : c/001 : - 294 188.47€

pour : 16 , contre : 3 (Jacques BLANCHET, Justine POULAIN, Bertrand SORRE) ,
abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Secrétaire de séance,
Clothaire CHARLIER